

Fiche santé individuelle

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

À compléter par les parents, représentant légal ou membre majeur au début de chaque année scoute, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées.

N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

ldentité du participant				
Nom:		Prénom :		
Né(e) le				
Adresse : rue		n°	bte	
Localité :		CP :	tél. / GSM :	
Pays:	E-mail :			
Personnes à contacter en	cas d'urgence			
Nom – Adresse :				
Lien de parenté :			tél. / GSM :	
E-mail:				
Nom Adrono :				
			+61 / CCM -	
			tél. / GSM :	
L-111aii				
Médecin traitant				
Nom – Adresse :				
			tél. / GSM :	
Informations confidentielle	es concernant la santé d	lu participant		
Le participant peut-il prendre	e part aux activités propos	ées ? (sport, excu	rsions, jeux, natation)	
Raisons d'une éventuelle no	n-participation			
Y a-t-il des données médic	ales spécifiques importar	ntes à connaître _l	pour le bon déroulement de l'a	ictivité/ du
camp ? (ex. : problème	es cardiaques, épilepsie	e, asthme, diab	ète, mal des transports, rh	umatisme,
somnambulisme, affections	cutanées, handicap mot	teur ou mental)	Indiquez la fréquence, la gra	vité et les
actions à mettre en œuvre p	our les éviter et/ou y réag	ir.		



Quelles sont les malaules ou les intervent	ions medicales qu'à du subil le participant : (+ années respectives) :
Le participant est-il en ordre de vaccinatio	
Date du dernier rappel :	
Le participant est-il allergique à certaines	substances, aliments ou médicaments ? Oui - Non
Si oui, lesquels ?	
Quelles en sont les conséquences ?	
	oui, lequel ?
nocturne, problèmes psychiques ou physic	ticipant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence ques, port de lunettes ou appareil auditif)
Le participant doit-il prendre des médicam	nents ? Si oui lesquels :
·	
	licaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être
Remarques	
de l'arrivée du médecin, ils peuvent adm	premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente ninistrer les médicaments suivants et ce à bon escient : paracétamol, made apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).
enfant par le responsable de centre de vacances	narge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les ur assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à
Date et signature du parent	Date et signature du parent

Le traitement des données médicales est effectué dans le cadre de nos activités légitimes et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006, modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, et sont soumis au secret professionnel tel que stipulée dans l'article 458 du Code pénal.

Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites au plus tard un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.

Les informations relatives à nos traitements et à vos droits en qualité de personnes concernées sont disponibles dans notre charte de protection des données personnelles (disponible sur lesscouts.be/vieprivee).

